







Note de conjoncture n°4

1. En bref

1.1. Les indicateurs de l'Insee :

-  **Population** au 1^{er} janvier 2021 : **67 407 241**
-  **Inflation** : En juillet 2021, les prix à la consommation augmentent de **1,2%** sur un an
-  **Chômage** : Au premier trimestre 2021, le taux de chômage est quasi stable à **8,1%**
-  **Croissance** : Le PIB se redresse au deuxième trimestre 2021 (**+ 0,9 %**), et se rapproche de son niveau d'avant-crise (-3,3 % par rapport au quatrième trimestre 2019).

1.2. Informations rapides de l'Insee :

-  **Bâtiments :**
 - En juillet 2021, l'opinion des entrepreneurs de travaux publics sur leur activité passée et future s'améliore très nettement,
 - En juillet 2021, les artisans du bâtiment signalent une amélioration de leur activité récente,
 - En juillet 2021, l'opinion des promoteurs sur la demande de logements neufs est quasiment inchangée.
-  **Industrie et Services :**
 - En mai 2021, le chiffre d'affaires continue de baisser dans l'industrie manufacturière (-3,7 %),
 - La production dans les services augmente légèrement en mai 2021 (+0,2 %),
 - En juin 2021, les prix de production de l'industrie française augmentent de 1,0 % sur un mois.
-  **Matières premières :**
 - En juin 2021, le prix du pétrole en euros accélère (+7,7 % après +4,3 % en mai). Les prix en euros des matières premières importées (hors énergie) ralentissent (+1,7 % après +3,9 %) aussi bien du fait des prix des matières premières industrielles (+2,6 % après +6,5 %) que de ceux des matières premières alimentaires (+1,0 % après +1,8 %).

1.3. Enquête trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment - juillet 2021 :

Les artisans sont plus positifs qu'en avril 2021 sur leur activité passée :

En juillet 2021, l'opinion des artisans du bâtiment sur leur activité au cours des trois derniers mois est bien meilleure qu'en avril : le solde relatif à l'activité passée augmente de nouveau nettement après un creux prononcé en janvier ; il reste donc au-dessus de sa moyenne de longue période. L'opinion des artisans sur leur activité prévue pour les trois prochains mois est inchangée : le solde correspondant est stable, nettement au-dessus de sa moyenne.

De même, les artisans du bâtiment restent confiants sur les perspectives générales d'activité du secteur : le solde d'opinion correspondant est quasi stable, bien au-dessus de sa moyenne de longue période.

L'opinion des artisans sur l'évolution passée de leurs effectifs se dégrade :

En juillet 2021, les artisans sont moins nombreux qu'en avril à déclarer avoir accru leurs effectifs au cours des trois derniers mois : le solde d'opinion correspondant baisse et rejoint sa moyenne de longue période. Le solde relatif à l'évolution prévue des effectifs au cours des trois prochains mois est quasi stable, au-dessus de la sienne.

Les difficultés de recrutement s'accroissent :

En juillet 2021, 58 % des artisans du bâtiment déclarent éprouver des difficultés de recrutement. Cette proportion augmente de nouveau par rapport au trimestre précédent et dépasse son niveau d'avant-crise, lui-même nettement supérieur à la moyenne de longue période. Dans le même temps, 41 % des artisans du bâtiment déclarent former des apprentis, comme en avril dernier.

Conjoncture dans l'artisanat du bâtiment

saldes d'opinion, en %, CVS

	Moy.*	Oct. 20	Jan. 21	Avr. 21	Juil. 21
Activité passée	-5	5	-17	3	11
Activité prévue	-8	0	-5	8	8
Perspectives générales	-18	-12	-13	3	4
Effectifs passés	-4	-7	-2	-1	-4
Effectifs prévus	-3	6	4	6	5
Difficultés de recrutement (en %)	42	50	48	53	58
Entreprises formant des apprentis (en %)	38	38	39	41	41

* Moyenne depuis octobre 1990

ND : non disponible

Source : enquête de conjoncture artisanat du bâtiment – Insee

2. Statistiques du Ministère de la Transition Ecologique

2.1. Construction de logements - Résultats à fin juin 2021 (France entière)

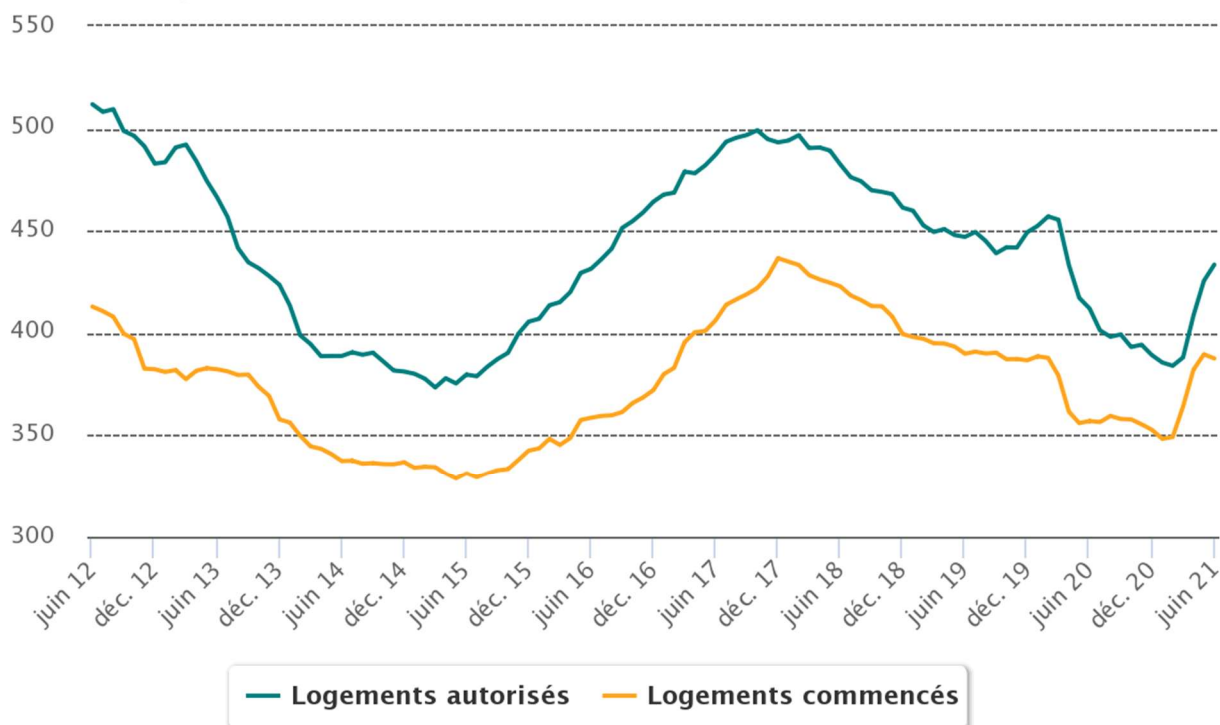
Au deuxième trimestre 2021, les logements autorisés sont en hausse (+ 1,6 %) par rapport au premier trimestre, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Durant cette période, le nombre de logements autorisés a été très proche (- 0,2 %) de la moyenne des douze mois précédant le premier confinement (mars 2019 à février 2020).

Au cours des trois derniers mois, les logements commencés sont estimés en diminution (- 2,7 %) par rapport aux trois mois précédents, en données CVS-CJO. On estime que pendant cette période, les mises en chantier ont été très proches (- 0,2 %) de la moyenne des douze mois précédant la crise sanitaire.

Au cours des douze derniers mois, de juillet 2020 à juin 2021, 433 400 logements ont été autorisés à la construction, soit 21 400 de plus qu'au cours des douze mois précédents (+ 5,2 %). Dans le même temps, on estime que 387 600 logements ont été mis en chantier, soit 30 600 de plus (+ 8,6 %) que pendant les douze mois précédents. Toutefois, ces progressions s'expliquent en partie par le fait que la période antérieure de comparaison (juillet 2019 à juin 2020) inclut le premier confinement, où les autorisations ont fortement reculé et de nombreux chantiers n'ont pas pu démarrer du fait des contraintes sanitaires.

Nombre de logements cumulés sur douze mois

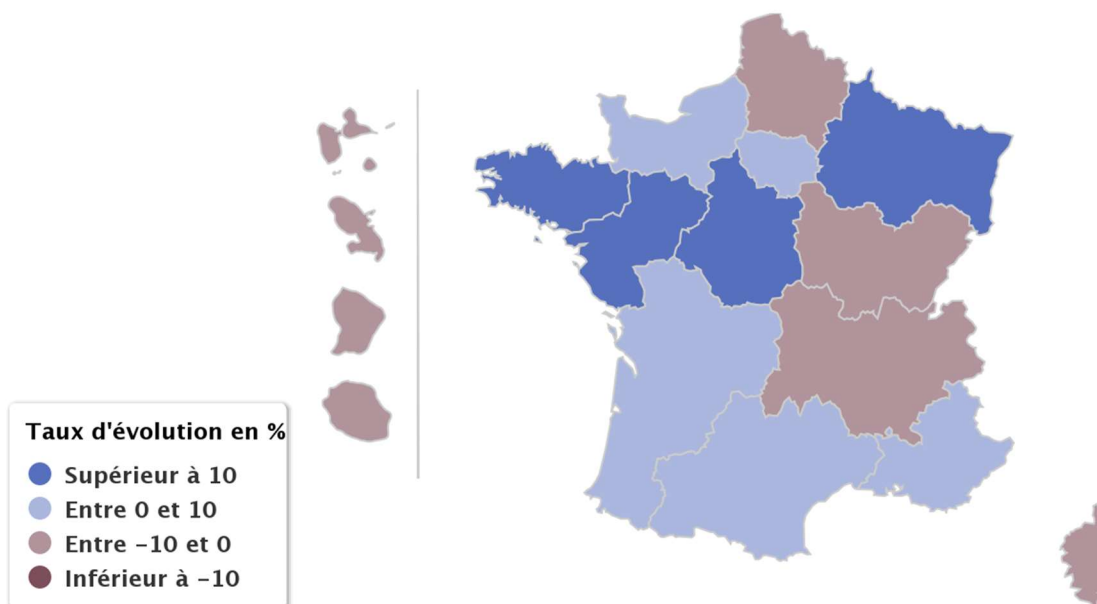
En milliers de logements, données brutes



2.2. Logements par région (données brutes)

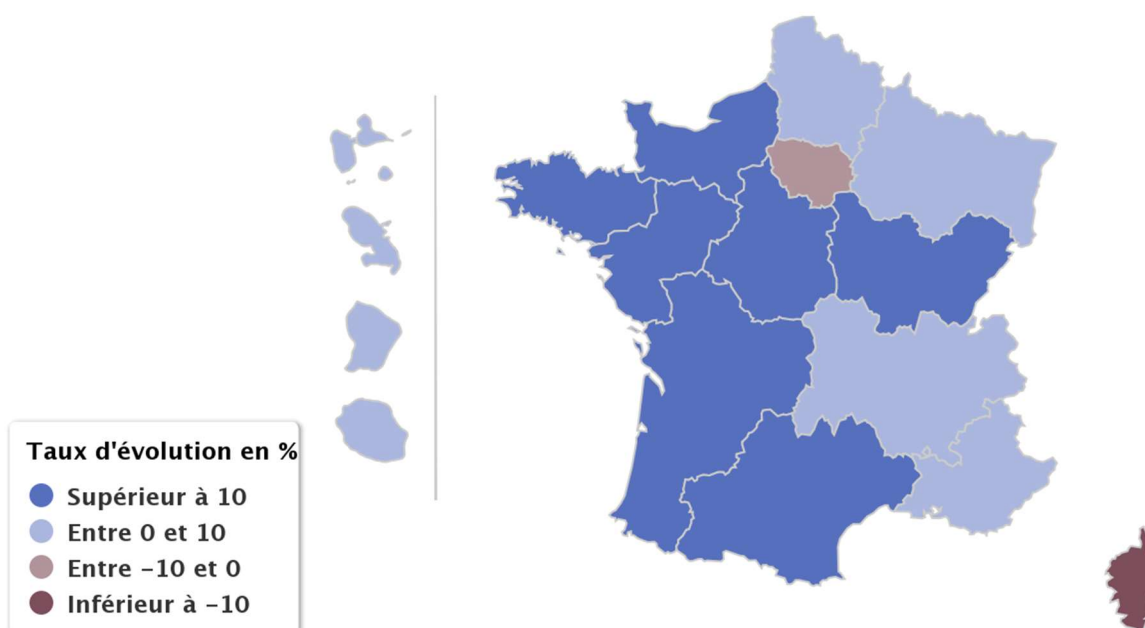
Logements autorisés

(cumul des douze derniers mois en niveau et en évolution)



Logements commencés

(cumul des douze derniers mois en niveau et en évolution)



2.3. Construction de locaux – Résultats à fin juin 2021 (France entière)

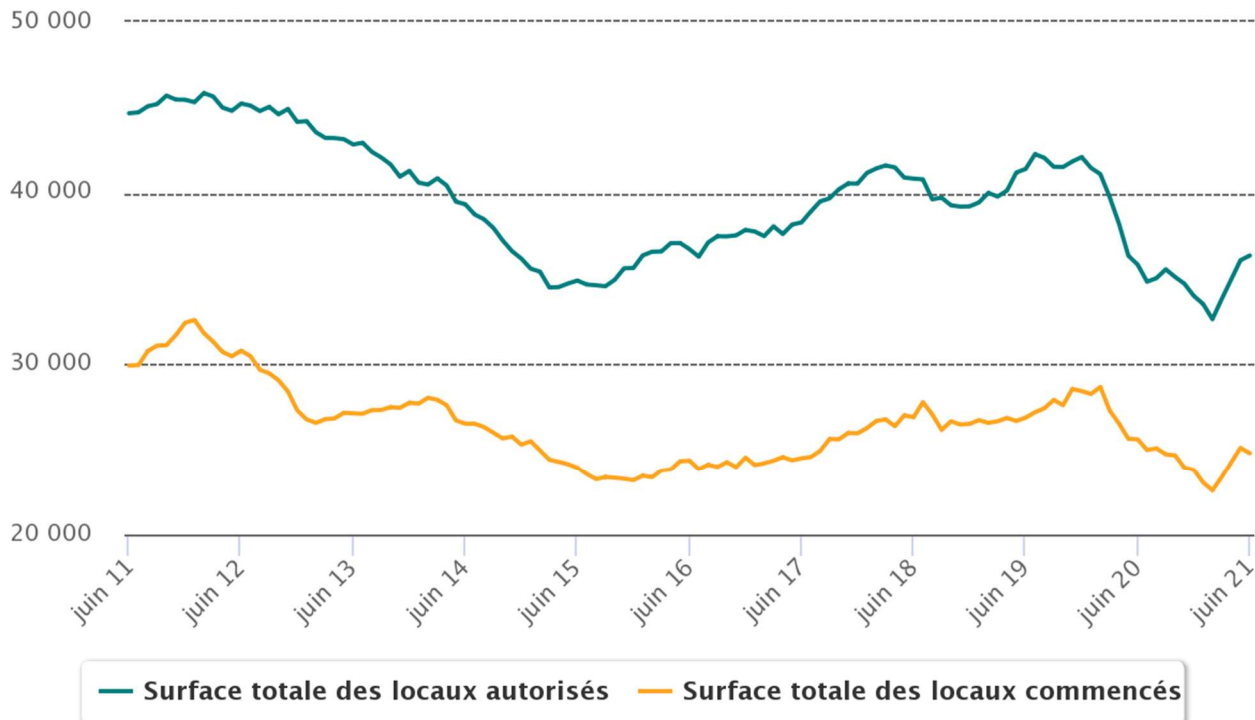
Au deuxième trimestre 2021, les enregistrements d'autorisations à la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à 9,0 millions de m² et sont en forte augmentation (+ 39,3 %) par rapport aux mêmes trois mois de l'année 2020. Cependant, le deuxième trimestre 2020 avait été très affecté par le premier confinement et ne constitue donc pas une référence adéquate. Il est plus pertinent de rapporter les trois derniers mois au deuxième trimestre de l'année 2019 : en comparaison de cette période, les enregistrements d'autorisations sont en net retrait (- 13,5 %).

Toujours au deuxième trimestre 2021, 6,3 millions de m² de mises en chantier de locaux non résidentiels ont été enregistrés, en forte hausse (+ 29,5 %) par rapport à la même période de l'année 2020. Toutefois, ces surfaces commencées sont inférieures de 3,8 % à celles enregistrées au même trimestre en 2019.

De juillet 2020 à juin 2021, 36,4 millions de m² de locaux non résidentiels ont été autorisés à la construction, en légère hausse (+ 1,5 %) par rapport aux douze mois précédents. Toutefois, ces surfaces seraient en recul (- 3,8 %) sans la prise en compte tardive de permis délivrés antérieurement, notamment ceux qui n'avaient pu être collectés pendant le premier confinement. Durant cette même période, avec 24,8 millions de m², les enregistrements de mises en chantier sont en baisse (- 3,2 % par rapport aux douze mois précédents). Sans la prise en compte des déclarations remontées tardivement, la diminution serait de 5,2 %.

Surface de locaux cumulée sur 12 mois

En milliers de m²



2.4. Surface de locaux autorisés par secteur d'activité (cumul sur les trois derniers mois et sur les douze derniers mois)

Au deuxième trimestre 2021, avec 9,0 millions de m², les enregistrements d'autorisations à la construction de locaux non résidentiels sont en forte progression (+ 39,3 %) par rapport aux mêmes trois mois de l'année 2020. Tous les secteurs sont dans le même cas, sauf l'hébergement hôtelier qui ne croît que de 4,7 %. Cependant, le deuxième trimestre 2020 avait été très affecté par le premier confinement et ne constitue donc pas une référence appropriée. Il est plus pertinent de rapporter la période récente aux mêmes trois mois de l'année 2019. En comparaison de cette période, les surfaces autorisées des trois derniers mois sont nettement en retrait (- 13,5 %). Seuls deux secteurs sont en progrès : l'artisanat (+ 16,4 %) et les services publics ou d'intérêt collectif (+ 4,9 %). En revanche, le commerce est en forte diminution (- 26,8 %), comme les bureaux (- 25,6 %) et les entrepôts (- 20,7 %). L'industrie (- 12,2 %), les exploitations agricoles ou forestières (- 11,5 %) et l'hébergement hôtelier (- 8,1 %) sont en recul plus modéré.

De juillet 2020 à juin 2021, avec 36,4 millions de m², les enregistrements d'autorisations à la construction de locaux non résidentiels sont en légère hausse (+ 1,5 %) par rapport aux douze mois précédents. Cependant, les surfaces autorisées seraient en retrait de 3,8 % sans la prise en compte des permis collectés avec retard. Trois secteurs sont en progression : les entrepôts (+ 11,6 %), l'artisanat (+ 7,9 %) et l'industrie (+ 6,9 %). Les exploitations agricoles ou forestières, qui apparaissent en hausse (+ 6,9 %), seraient en baisse (- 2,2 %) sans les permis retardataires. Les secteurs tertiaires sont tous en baisse : l'hébergement hôtelier (- 14,6 %, qui auraient même atteint - 26,2 % sans les retards de collecte), les bureaux (- 9,8 %), le commerce (- 5,7 %) et les services publics ou d'intérêt collectif (- 5,4 %). Les régions qui connaissent les plus fortes progressions -- Centre-Val-de-Loire (+ 35,6 %), Grand Est (+ 31,6 %), Normandie (+ 21,5 %), Corse (+ 19,4 %) et Hauts-de-France (+ 18,4 %) -- seraient en croissance plus modérée sans les permis retardataires (respectivement + 8,2, + 19,1, + 10,4, + 10,0 et + 12,6 %).

2.5. Surface de locaux commencés par secteur d'activité (cumul sur les trois derniers mois et sur les douze derniers mois)

Au deuxième trimestre 2021, avec 6,3 millions de m², les enregistrements de mises en chantier de locaux non résidentiels sont en forte hausse (+ 29,5 %) par rapport aux mêmes trois mois de l'année 2020. Tous les secteurs sauf l'agriculture (- 2,3 %) apparaissent en forte croissance par rapport à cette période d'avril à juin 2020, où les chantiers avaient été très perturbés. Les comparaisons au deuxième trimestre 2019 sont plus pertinentes. Par rapport à cette période, les surfaces commencées enregistrées les trois derniers mois sont en recul de 3,8 %. Les locaux agricoles ou forestiers (- 28,8 %) et les bâtiments industriels (- 13,7 %) sont en net retrait, de même que les locaux de commerce (- 8,0 %). En revanche, les bureaux (+ 20,9 %) et les entrepôts (+ 18,1 %) sont en forte progression. L'artisanat (+ 5,6 %) et les services publics ou d'intérêt collectif (+ 2,1 %) sont en hausse plus modérée. L'hébergement hôtelier est stable.

De juillet 2020 à juin 2021, avec 24,8 millions de m², les enregistrements de mises en chantier de locaux non résidentiels diminuent (- 3,2 %) par rapport aux douze mois précédents. Sans la prise en compte des déclarations remontées tardivement, la diminution serait de 5,2 %. Deux secteurs progressent : l'artisanat (+ 15,2 %) et les bureaux (+ 7,6 %). Le commerce, qui apparaît en légère baisse (- 1,8 %), serait en hausse (+ 6,6 %) si on ne prenait pas en compte les déclarations

collectées avec retard. Les autres secteurs sont en recul : l'industrie (- 10,9 %), les entrepôts (- 10,5 %), les services publics ou d'intérêt collectif (- 6,5 %), l'hébergement hôtelier (- 3,4 %) et les exploitations agricoles ou forestières (- 0,8 %). Les entrepôts et les exploitations agricoles ou forestières seraient en recul plus marqué (respectivement - 23,6 et - 7,6 %) sans les collectes tardives. Les Hauts-de-France (- 34,7 %) et la Corse (- 27,4 %) sont en forte baisse, qui aurait même été encore plus nette (respectivement - 41,8 et - 34,9 %), sans les déclarations reçues tardivement. La Normandie (+ 17,6 %) et la région Centre-Val de Loire (+ 8,2 %), qui apparaissent en hausse, seraient en baisse (respectivement - 1,8 % et - 11,5 %) si on ne prenait pas en compte les mises en chantier enregistrées avec retard.